

**Question avec demande de réponse orale O-000008/2018
au Conseil**

Article 128 du règlement

**Renate Sommer, Elena Gentile, Bolesław G. Piecha, Gesine Meissner, Kateřina Konečná,
Marco Affronte, Mireille D'Ornano**

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Objet: Réticence à la vaccination et baisse des taux de vaccination en Europe

La vaccination constitue sans conteste l'une des mesures de santé publique existantes les plus efficaces du point de vue des coûts. Sa généralisation a permis l'éradication de la variole et a fait disparaître la poliomyélite en Europe. Tous les États membres de l'Union recommandent de se vacciner contre des maladies graves, qui peuvent pour certaines entraîner la mort. Certains vaccins, cependant, ne sont pas appréciés à leur juste valeur et demeurent sous-utilisés. En dépit, ou peut-être en raison, de l'incidence de la vaccination en matière de santé publique, de plus en plus de parents et de patients décident de la retarder ou de la refuser. Le phénomène de réticence à la vaccination devient inquiétant du fait de ses différentes conséquences sanitaires dans les États membres. Des données épidémiologiques récentes relatives à l'état de la vaccination dans les États membres attestent d'une baisse importante du recours aux vaccins.

Les professionnels de santé jouent un rôle essentiel dans la promotion de la vaccination et son acceptation. En dépit de la multiplicité des sources d'information existantes, les fournisseurs demeurent les mieux placés pour indiquer l'acceptation vaccinale.

Compte tenu de ce qui précède, quelles mesures le Conseil envisage-t-il de prendre pour répondre à la réticence à la vaccination et encourager:

- le lancement d'un plan d'action global et complet de l'Union qui aborde le problème social de la réticence à la vaccination?
- des mesures pour lutter contre la circulation d'informations non fiables, fallacieuses ou sans caractère scientifique sur la vaccination et renforcer les campagnes d'information pour que les vaccins soient mieux connus et que la couverture vaccinale s'élargisse, y compris parmi les professionnels de santé?

Dépôt: 31.1.2018

Transmission: 1.2.2018

Echéance: 22.2.2018